



## CONSEIL MUNICIPAL

### Séance Ordinaire du 20 décembre 2018

Le vingt décembre deux mil dix-huit, à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Michel JARRASSIER, Maire.

Etaient présents : M. JARRASSIER Michel – M. RENAUD Serge – Mme LOUIS-DUPONT Brigitte – MM. CHASTANET Vincent – ROUSSEL Pascal – BUISSET Jérôme – Mme DELURET Nathalie – MM. POUTHIER Alain – AYRAULT Jean-Michel – Mme DUMONTIER Dominique – M. LEPERCQ Olivier –

Etaient absents et représentés : Mme BOMPAS Marie-Hélène (pouvoir à M. RENAUD Serge)  
M. IRIBARREN Jean-François (pouvoir à M. JARRASSIER Michel)  
Mme ARLOT Monique (pouvoir à Mme LOUIS DUPONT Brigitte)  
Mme LOUAIL Céline (pouvoir à Mme DELURET Nathalie)

Mme DELURET Nathalie a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal (art. L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales - CGCT).

#### Avis sur le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 novembre 2018.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal si le procès-verbal appelle des remarques.

Aucune remarque n'étant apportée, le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 novembre 2018 est adopté à l'unanimité.

Le quorum étant atteint, la séance débute à 20h00.

### 1 – BUDGET LOTISSEMENT G. VIGNES 2018 : Décision Modificative n°2

#### FONCTIONNEMENT

RECETTES	
<i>Article (chapitre) - Opération</i>	<i>Montant</i>
7552 – Vente de terrains aménagés	- 30 280.00
71355 (042) – Variation des stocks de terrains aménagés	+ 30 280.00

## INVESTISSEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
Article (chapitre) - Opération	Montant	Article (chapitre) - Opération	Montant
3555 (040) – Terrains aménagés	+ 30 280.00	1641 (16) – Emprunt en euros	+ 30 280.00
<b>Total dépenses</b>	<b>+ 30 280.00</b>	<b>Total recettes</b>	<b>+ 30 280.00</b>

20h05 : Arrivée de Mme DUMONTIER.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres ;

- **APPROUVE** la décision modificative n°2 ci-dessus.

### **2 – SOREGIES : avenant n°2 à la convention de mécénat pour la pose et dépose des illuminations de Noël**

Monsieur le Maire rappelle que dans sa séance du 14 novembre 2016, le Conseil Municipal avait autorisé la signature d'une convention de mécénat avec SOREGIES (pour la pose et dépose des illuminations de Noël).

SOREGIES propose de modifier l'article 1 comme suit :

Ajout : « Cette contribution, valorisée au prix de revient pour le Mécène est évaluée à la somme de **1 291.93 Euros HT**, calculée selon les règles fiscales en vigueur à la date de signature du présent avenant. »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres,

- **ACCEPTÉ** la proposition de SOREGIES.

### **3 – SOREGIES : adoption du retour aux tarifs réglementés**

Monsieur RENAUD Serge expose :

Le 20 mars 2017, le Conseil Municipal a approuvé le nouveau contrat de fourniture d'électricité SOREGIES IDEA, ce qui a permis à la Commune de profiter d'une économie de 10 % par rapport au tarif réglementé.

Or en 2018, la Commune a dépassé le seuil des 25 000 €HT, prévu par le code des marchés publics.

Deux possibilités :  
- soit la collectivité repasse aux tarifs réglementés ;  
- soit elle passe par une procédure d'appel d'offres.

Monsieur RENAUD suggère de revenir aux tarifs réglementés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres,

- **APPROUVE** le retour aux tarifs réglementés de SOREGIES.

**Séance levée à : 20h15.**

**Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.**